

CONFIANCE ET ENJEUX PRIORITAIRES

Acte 1 : La terre brûle. Le réchauffement climatique et ses conséquences sont communément admis. Jeunes et moins jeunes descendent dans la rue pour demander au monde politique des actes à la hauteur des défis. Par ailleurs, le taux de pauvreté, le nombre de personnes en situation d'illettrisme et/ou de mal-logement restent très hauts.

Acte 2 : Les élections régionales du 26 mai livrent leurs résultats. Ecolo gagne mais ce n'est pas le raz-de-marée annoncé. Le PTB bondit de 2 à 10 élus. Le PS perd mais reste premier. Le cdH continue à reculer mais n'est pas mort.

Acte 3 : Les négociations en vue de former un gouvernement wallon prennent du temps. Le PTB quitte les négociations. Le cdH choisit l'opposition. Un coquelicot minoritaire pousse pour faner aussi vite. Le MR, qui attendait son heure impatientement, prend le temps d'imposer ses dossiers.

Pour la majorité de la population, cette situation est incompréhensible. Les enjeux prioritaires en matière économique et sociale, environnementale, démocratique semblent relégués au second plan. Stratégie de placement ou d'exclusion de l'autre, calculs politiques, ou encore tactique partisane conviennent mieux pour décrire ce que le monde politique donne à voir.

Cet épisode n'est pas de nature à résorber le fossé entre population et monde politique. Pourtant, il y a péril en la demeure. En Wallonie et en province de Luxembourg, les taux d'absentéisme (ne pas aller voter) et d'abstention (voter blanc ou nul) augmentent. Après le Hainaut, c'est en province de Luxembourg que le taux d'abstention est le plus élevé (9,41%).

En 2019, le taux d'absentéisme est de 10,77% en Luxembourg. Il augmente partout¹, sauf dans les cantons de Durbuy et de Houffalize où il diminue.

Les taux d'absentéisme les plus élevés se situent dans le sud et la frange sud-ouest de la province : Bouillon (14,23%)-Florenville-Virton-Messancy (13,01%)-Arlon. Concrètement, cela signifie qu'à Bouillon, 1 électeur sur 7 est resté chez lui le jour des élections. Et parmi ceux qui se sont rendus au bureau de vote, 1 sur 10 a choisi d'émettre un vote blanc ou nul.

Trouver une explication à ces chiffres est toujours délicat. Quelques pistes sont toutefois à explorer. Une étude de Philippe Ledent² montre par exemple que quand le taux de chômage est élevé, le taux de participation aux élections est faible. Or, certaines communes de ces cantons ont un taux de chômage parmi les plus importants de la province : Bouillon 12,8%, Rouvroy 11,3%, Virton 10,8%.

Certaines zones de la province, notamment la frange sud-ouest, présentent des indicateurs peu réjouissants : dénatalité, difficulté de mobilité, éloignement des centralités, désinvestissement des services publics (rail)... L'éloignement physique de la capitale régionale, le sentiment du peu d'intérêt du fait du maigre poids électoral peut conduire certains à ne pas se sentir concernés par le renouvellement des décideurs politiques.

Emplois de qualité, mobilité, services aux publics, développement rural, logement, enjeu climatique... autant de concrétisations à mener pour que l'action politique soit au service du développement de tous, et par là, puisse reconquérir la confiance du citoyen.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Nicolas Contor

P. 6-7-8

Dossier :
Le nationalisme régional : une menace pour l'Europe et la Belgique ?

¹ Pour plus d'informations sur les taux d'absentéisme et l'abstention dans tous les cantons, et leur évolution, l'équipe du MOC Luxembourg a rédigé un document d'analyse, bientôt disponible.

² Le Soir. Voter et avoir un boulot semblent liés [mis en ligne le 17-05-19]. Disponible sur <<https://plus.lesoir.be/art/d-20190516-3TZ01T>>. Consulté le 25-07-19

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

« LE CAPITALISME. ET APRÈS ? »

« Un cycle pour repenser les rouages de notre système économique et culturel »



Fin 2018, 2400 personnes ont visité le Musée du Capitalisme à Arlon et ont participé aux événements liés à sa venue. Fort de ce succès, le Ciep poursuit sa réflexion sur le capitalisme, et plus spécifiquement sur ses alternatives. Il y a aujourd'hui une urgence à ne pas s'arrêter aux constats des ravages du capitalisme. Il faut enclencher la réflexion et l'action sur le « comment faire autrement ». Des débats doivent avoir lieu sur l'intérêt de sortir du capitalisme ou non, sur le comment en sortir, sur l'action individuelle et collective...

Après une soirée d'introduction sur le sens à donner aux alternatives, le cycle « Le capitalisme. Et après ? » s'organise autour de six rouages sur lesquels il est possible d'agir à divers niveaux (local, mondial, individuel, collectif). Chaque rouage sera abordé lors de conférences, ciné-débats et de visites à Arlon, Bastogne, Marche-en-Famenne, Martelange, Saint-Hubert et Virton.

Toutes les activités sont reprises dans une brochure disponible sur demande au 063/21 87 33 ou sur le site : www.mocluxembourg.be. Une seconde brochure présentera le programme de janvier à juin 2020 (travail, culture et fonctionnement collectif).

LES CCCA, UN ENJEU POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE — BASTOGNE, LE 5 OCTOBRE 2019

À la suite des élections communales du 14 octobre 2018, de nouveaux échevins en charge de la politique des aînés et de la participation citoyenne ont été désignés. Les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés ont été ou sont en passe d'être renouvelés. Certains aînés ont déjà participé aux CCCA de leurs communes lors des législatures précédentes et ont peut-être été confrontés à certaines difficultés. Les nouveaux membres vont découvrir leur rôle et le fonctionnement des CCCA durant les 6 années qui arrivent.

La province de Luxembourg, en collaboration avec la FGTB, le MOC Luxembourg et leurs organisations, souhaite profiter de ce début de législature pour offrir aux aînés, aux mandataires des CCCA et aux élus politiques, une journée de formation et de réflexion pour leur permettre de mettre en oeuvre de bonnes pratiques en matière de consultation citoyenne.

Le programme de la journée :

- 09h30 Accueil et café
- 10h00 Introduction (Stephan De Mul, Député provincial en charge du pôle Social et de la Santé)
- 10h15 « Quel cadre légal pour les CCCA ? » (Martin Van Audenrode, attaché au SPW Intérieur et Action sociale)
- 10h35 « Les CCCA : pour davantage de bonnes pratiques » (MOC et FGTB Luxembourg)
- 10h50 « Citoyens et élus : comment pratiquer ensemble la consultation citoyenne » (Asbl Periferia)
- 11h50 Questions et réponses
- 12h30 Repas (potage et pains-surprise)
- 13h15 Ateliers participatifs

Ces ateliers permettront de « tester » la consultation citoyenne au travers de situations auxquelles peuvent être confrontés les CCCA dans la réalité. Il s'agira d'y examiner les pistes et les solutions pour que politiques et citoyens travaillent au mieux ensemble.

- 15h00 Synthèse des ateliers
- 15h30 Clôture de la journée

A l'Institut Provincial de Formation, Zoning 1
Rue du Fortin, 24 à Bastogne
Entrée gratuite

INFOS

Isabelle Paquay

☎ 063/21 87 26

✉ i.paquay@mocluxembourg.be

INSCRIPTIONS (pour le 20 septembre 2019)

Service provincial Social et Santé

Héloïse Goffette

☎ 063/21 28 83

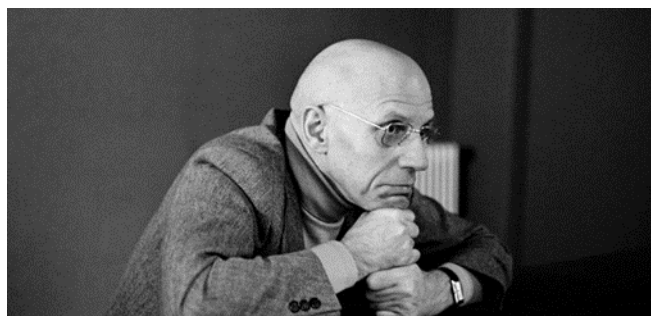
✉ sp.social@province.luxembourg.be

« SOCRATE PHILOSOPHE » À ARLON

Le Ciep propose, dès la rentrée prochaine, la poursuite des séances « Socrate philosophe ». La démarche tend à ouvrir une réflexion philosophique sur la vie dans la Cité. À partir d'un exposé, quelques documents, un texte, une vidéo, un témoignage, chaque soirée aborde des questions de philosophie politique.

Au programme 2019-2020, entre autres :

- La désobéissance civile
- Surveiller et punir en démocratie
- La démocratie en crise
- Les populismes
- Le socialisme sauvage
- Le risque totalitaire
- La post-modernité et le transhumanisme



L'occasion de passer un moment en compagnie de philosophes, tels La Boétie, Rousseau, Hegel, Proudhon, Marx, Foucault, Gauchet, Rosenvallon,... et bien d'autres, anciens ou contemporains.

L'animation est assurée par Bernard Kerger. La démarche est accessible à tous, n'exige aucun prérequis. Il s'agit simplement de mettre en commun nos capacités de penser la Cité.

À Arlon, deux groupes seront constitués et se réuniront tout au long de l'année sociale. Le premier à raison de **douze lundis de 13h30 à 15h30** et le second, douze **mercredis de 19h à 21h**. Intéressé(e) ? Il est possible de rejoindre ces groupes. Le nombre de places est limité et l'inscription est indispensable.

INFOS / INSCRIPTIONS

📞 063/21 88 84

✉ b.kerger@mocluxembourg.be

UN NOUVEAU CYCLE « SOCRATE » À ARLON ET À MARCHE

Envie de questionner notre société ?

D'octobre 2019 à juin 2020, le Ciep Luxembourg, accompagné d'une équipe de formateurs motivés, habitués à échanger avec des adultes, propose une formation gratuite et accessible à tous. À travers des éclairages économiques, géo-historiques, philosophiques, sociologiques, venez prendre du recul et questionner nos conceptions du monde et de la vie en société, dans une ambiance conviviale et participative !



- Le capitalisme, c'est quoi en fait ? Comment a évolué ce modèle de société ?
- Que se cache-t-il derrière les crises financières, les indicateurs de croissance et la financiarisation de l'économie ?
- Démocratie en crise, perte de sens dans le système politique... Faut-il repenser notre façon de faire de la politique ? L'élection est-elle démocratique ?
- Réchauffement climatique, épuisement des ressources... Se dirige-t-on vers un effondrement ?
- Culture d'entreprise, nouvelles technologies... Comment repenser notre rapport au travail ?
- Initiatives citoyennes, simplicité volontaire,... Quelles sont les initiatives porteuses de changements ?
- Quelles sont les résistances et les luttes d'hier et d'aujourd'hui ?

À la CSC d'Arlon
Les lundis de 19h à 21h30

✉ c.hubert@mocluxembourg.be
📞 063/ 21 87 33

À la mutualité chrétienne de Marche
Les mercredis de 18h30 à 21h30

✉ vquinet.moclux@gmail.com
📞 063/ 21 87 33

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

NICOLAS CONTOR

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL JUSQU'ICI ?

Je suis licencié en Philosophie et Lettres. À la sortie des études, je ne souhaitais pas enseigner. Je me suis donc orienté vers le secteur culturel, poussé par la curiosité et par l'envie de m'impliquer dans l'action. J'ai débuté ma carrière professionnelle au Centre culturel de Hotton, en tant qu'animateur. J'ai ensuite exercé la fonction de directeur administratif et financier du Miroir Vagabond pendant 10 ans. J'y gérais aussi certaines thématiques de terrain, notamment tout ce qui touchait aux personnes étrangères ou d'origine étrangère. Durant ces années, j'ai obtenu un Certificat interuniversitaire en management associatif, ce qui m'a permis de donner un cadre théorique à des compétences que j'avais acquises sur le terrain. Je me suis ainsi senti davantage crédible dans l'exercice de mes fonctions.

Au Miroir Vagabond, on a très tôt travaillé à la création d'un Centre Régional d'Intégration, avec d'autres partenaires du tissu associatif qui revendiquaient l'existence de ce type de structure en province du Luxembourg, à l'instar de ce qui se faisait déjà dans d'autres provinces. Le Miroir Vagabond a fédéré différents acteurs et, à la fin des années 2000, nous avons réussi à obtenir les moyens pour mettre en place un projet pilote qui se nommait Structure Régionale d'Intégration. Ce projet a débouché sur la création du Crilux en 2014. J'ai alors signifié mon souhait d'accompagner cette nouvelle structure qui s'est détachée du Miroir Vagabond pour s'installer finalement à Libramont. C'est grâce aux associations de la province que nous existons depuis 5 ans. Cette dimension est encore très présente aujourd'hui dans le fonctionnement du Centre et dans ses liens avec bon nombre d'associations de terrain.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CRILUX ? COMMENT FONCTIONNE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

Nous couvrons l'ensemble de la province de Luxembourg avec une équipe constituée d'une dizaine de personnes. Notre financement provient presque exclusivement des pouvoirs publics wallons, et est complété par différents appels à projets. Concrètement, nous proposons d'abord un service social pour les personnes étrangères, avec des points de chute dans les



Directeur du



Centre Régional d'Intégration
de la province de Luxembourg asbl

communes. Nous sommes un service généraliste qui identifie les besoins de la personne et l'oriente vers l'opérateur le plus adéquat (cours de langue ou de citoyenneté, demande de nationalité...). Au fil des ans, nous nous sommes spécialisés dans l'appui des demandes de nationalité et d'équivalences de diplôme. Une fois un dossier bouclé, nous ne revoyons pas toujours la personne concernée. Nous ne pratiquons d'accompagnement sur le long terme que rarement.

Nous assurons aussi la mise en place du parcours d'intégration des primo-arrivants mis en place en 2014. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement des personnes étrangères qui s'adresse à un public contraint de le suivre et à un public « volontaire ». Pour le public contraint, nous essayons de tout mettre en oeuvre pour que le parcours soit le plus approprié et le plus respectueux possible malgré son caractère obligatoire. Cela se passe en trois phases. Lors du module d'accueil, le point est fait sur la situation de la personne qui reçoit déjà quelques informations sur le pays d'accueil. On détermine avec elle l'orientation à suivre prioritairement soit

- des cours de citoyenneté, dispensés par des opérateurs publics ou associatifs. Ces cours sont obligatoires dans le cadre du parcours d'intégration ;
- des cours de français : si le niveau A2 (conversation de base) n'est pas maîtrisé, des cours de français avec un maximum de 400 heures doivent obligatoirement être suivis. Il n'y a pas d'obligation de résultats, mais de moyens.

Enfin, quatre heures sont consacrées à des démarches visant à assurer l'insertion socio-professionnelle de la personne. Ce sont des démarches principalement individuelles qui se font en partenariat avec le Forem. Il peut s'agir d'expliquer certains codes dont la compréhension est utile pour la recherche d'un emploi (par exemple, l'importance d'un cv) ou d'expliquer le

fonctionnement du Forem et les services qu'il propose. Ce parcours aide les personnes en leur apportant des clés, mais il ne faut pas croire qu'à lui seul, il est la garantie de l'intégration des personnes étrangères. Les mécanismes d'inclusion sont réciproques. La société d'accueil doit choisir de faire une place à l'autre. Or, le contexte d'état social actif dans lequel nous baignons fait peser tout le poids et la responsabilité d'une intégration réussie sur les épaules des personnes étrangères elles-mêmes. C'est pour cette raison que nous réalisons aussi un travail en profondeur avec la société d'accueil. Nous appuyons et accompagnons le secteur associatif dans les démarches qu'il souhaite entreprendre et qui vont dans ce sens. Nous informons et sensibilisons le grand public, les travailleurs de terrain... afin de déconstruire les préjugés encore tenaces. Nous disposons d'un centre de documentation, d'une expertise en matière comptable et informatique que nous pouvons mettre au service des opérateurs que nous accompagnons.

Enfin, nous développons les Plans Locaux d'Intégration. La logique est identique à celle des Plans de Cohésion sociale, mais avec une approche spécifique d'inclusion des personnes étrangères et de leur relation avec le pays d'accueil. Un diagnostic est effectué à l'échelle d'une ou de plusieurs communes, partenaires privilégiés et indispensables. À partir de ce diagnostic, il faut repérer les enjeux pertinents et mettre en place un plan d'action avec le plus de partenaires possibles. Le succès de ce type de projet dépend de l'investissement que les partenaires sont prêts à concéder.

ACTUELLEMENT, DES ACCORDS SONT DISCUTÉS EN VUE DE FORMER DES GOUVERNEMENTS, AUX NIVEAUX RÉGIONAL, FÉDÉRAL ET EUROPÉEN. QUELS SONT LES POINTS QUI DEVRAIENT ÊTRE DÉBATTUS, SELON LE CRILUX ?

Au niveau régional, des moyens supplémentaires ont été octroyés pour notre secteur sous la dernière législature. Des lignes de conduite ont été précisées, notamment pour le parcours d'intégration. Mais il faut être critique sur la manière dont tout cela s'opérationnalise. Il faut sortir de la logique de l'état social actif que je dénonçais plus haut et faire confiance aux bénéficiaires demandeurs d'intégration. Les politiques doivent comprendre que le processus d'intégration est double et qu'il nécessite de travailler autant avec la société d'accueil qu'avec les personnes étrangères. Nous devons réaffirmer l'importance de notre travail et mettre les moyens nécessaires pour que la société soit réellement inclusive. C'est un enjeu majeur. Ces dernières années, le focus a été mis sur les personnes étrangères et plus particulièrement sur les primo-arrivants. Les personnes qui habitent dans notre pays depuis dix ou quinze ans sont oubliées.

Au niveau fédéral, un accueil humain et respectueux serait le bienvenu, contrairement à ce que l'on a vécu durant les cinq dernières années... Quant à l'Union européenne, elle devrait réfléchir à une approche commune des migrations en créant des

voies légales et sûres. Il faut se mettre d'accord sur le fait d'accueillir et sur le comment on accueille. Mais cela paraît vraiment difficile. Beaucoup de tensions sont apparues entre les États européens à propos du Pacte des migrations alors qu'il s'agit simplement d'une proposition pour les États signataires à s'engager dans la recherche commune de solutions.

« NICOLAS REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE INSPIRANT À :

« Le jeu des perles de verre » d'Hermann Hesse (1943)

Ce roman utopique est une biographie fictive qui suit l'éducation, la carrière et l'évolution intellectuelle du personnage principal. Il questionne les apprentissages, les libertés, les réalisations personnelles... Comment trouver sa place dans le monde et comment se situer par rapport à l'héritage que l'on nous a transmis ?

• DU FILM INSPIRANT À :

« L'incroyable histoire du facteur Cheval » de Nils Tavernier (2019)

À la fin XIXe siècle, Joseph Ferdinand Cheval est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village. Pour sa fille Alice, il se lance dans un pari fou : construire de ses propres mains un incroyable palais. Malgré les épreuves de la vie, il n'abandonne pas et met 30 ans à réaliser son rêve. Ce film extraordinaire traite du rapport au beau et au rêve que l'on concrétise.

• DE L'ÉVÉNEMENT MARQUANT :

Un papa et son fils traversent le Rio Grande à la nage

Une photo montre le drame des migrations : un père est prêt à traverser le Rio Grande à la nage avec son fils de deux ans calé dans son tee-shirt. Ce genre de photos montre toute l'horreur dont l'humanité est capable et constitue une invitation à réagir à mettre tout en oeuvre pour que cela ne se reproduise pas !



Interview : Thérèse Willot

LE NATIONALISME RÉGIONAL : UNE MENACE POUR L'EUROPE ET LA BELGIQUE ?

Le raz-de marée nationaliste annoncé par les sondeurs n'a pas eu lieu lors des élections européennes, même si certains scores sont élevés. Les nationalistes de tout poil obtiennent 110 sièges sur 751 au Parlement européen, soit 50 % d'eurodéputés en plus par rapport à 2014. À l'opposé, en Belgique, personne n'a vu venir le Vlaams Belang qui passe de 3 à 18 sièges au Parlement fédéral, alors que la N-VA recule de 7 sièges tout en se maintenant avec 25 élus. Les nationalismes régionaux présentent-ils un réel risque d'éclatement pour l'Europe ? Et pour la Belgique ? Un sujet d'actualité alors que l'Europe patine et que les négociations pour la formation d'un gouvernement fédéral chez nous s'annoncent ardues¹.

L'OMNIPRÉSENCE DES NATIONALISMES RÉGIONAUX EN EUROPE

Deux types de nationalismes sont particulièrement présents en Europe actuellement :

- **Ethnique**, fondé sur un héritage culturel et génétique (par exemple, le nazisme, les nationalismes corses et basques au temps de la lutte armée, le Vlaams Belang et les « Flamands de souche »). Il s'agit d'un nationalisme basique, voire archaïque !
- **Culturel ou « ouvert »** : l'appartenance à la nation passe par le partage de certaines valeurs et de la langue. Il est nécessaire, pour s'intégrer, de parler la langue (par exemple, la N-VA dont l'originalité est de définir la nation flamande comme ouverte).

On observe quatre grandes tendances en Europe qui expliquent le succès et l'omniprésence des nationalismes régionaux :

- L'abandon de la lutte armée, notamment en Irlande du Nord et dans le pays basque parce que jugée contreproductive ;
- La promotion d'un nationalisme « ouvert », le plus souvent pro-européen ;
- Des revendications nationalistes et autonomistes, plutôt que séparatistes, qui font peur aux électeurs. Le cadre de référence est la région et non l'État en général. On défend les « gens d'ici » et non l'État ;
- Les argumentaires nationalistes sont davantage diversifiés que par le passé. Ils touchent ainsi un plus grand nombre de personnes. Les arguments peuvent être culturels : on se dit différent de l'autre de par la religion, la langue, l'ethnie... Les partisans du Brexit² insistent sur la singularité britannique vis-à-vis de l'Europe, les Écossais sur leur culture par opposition aux Anglais, les Flamands sur leur langue...

L'économie sert elle aussi d'argument : la région la plus riche ou qui se pense comme telle ne veut plus payer pour l'État (ex. la N-VA et les transferts Nord-Sud, l'Écosse et le pétrole de la Mer du Nord, le Brexit et la participation au budget européen...). Les nationalistes peuvent aussi recourir à l'argument politique en affirmant que l'ensemble le plus grand va à l'encontre des choix démocratiques des citoyens de la région. La NVA a abondamment utilisé cette idée jusqu'au moment de son accession au gouvernement fédéral en 2014. Selon elle, les Flamands votent à droite et les Wallons à gauche. Mais, vu que la Flandre est en Belgique, les Flamands subissent une politique de centre-gauche à cause du PS wallon dominant. La NVA recourt à nouveau à cet argument à la suite des élections de mai dernier. En Écosse, c'est l'inverse : les Écossais votent travaillistes alors que le Royaume-Uni est dirigé par les conservateurs... Les Brexiters ne veulent plus des mesures imposées par Bruxelles. Enfin, les nationalistes critiquent la mauvaise gestion de l'État qu'ils souhaitent quitter et se font les chantres de la bonne gouvernance. La Belgique est inefficace et irréformable, selon la NVA, tout comme l'Europe pour les Britanniques.

LE DROIT DES PEUPLES À DISPOSER D'EUX-MÊMES ?

À partir de quel moment un peuple peut-il affirmer qu'il est indépendant ? Prenons l'exemple du Québec et des Indiens Cris. Ceux-ci ont organisé leur propre référendum en 1995, avant le référendum québécois, pour décider s'ils souhaitaient rester canadiens ou québécois, en cas de séparation du Québec. Si les Québécois ont le droit de décider de leur avenir, les Indiens Cris ont eux aussi ce droit... 94 % voulaient rester canadiens car selon eux, « Si le Canada est divisible, le Québec est lui aussi divisible ». La boîte de Pandore est alors ouverte et la fragmentation infinie.

¹ Ce dossier a été conçu à partir de la conférence de Vincent Laborderie, le 20 juin 2019 à Bastogne, dans le cadre du Présent dans l'Histoire et du cycle de cinq soirées consacrés aux nationalismes en Europe. V. Laborderie est spécialiste des nationalismes et des séparatismes d'États dans les contextes démocratiques et non-violents. Il a notamment dirigé les ouvrages collectifs *Good Morning Belgium* (2012) et *(Dé) blocage belge* (2014).

² Le Brexit traduit une forme de nationalisme régional : les Britanniques souhaitent quitter un ensemble plus grand, en l'occurrence l'Europe, et retrouver ainsi leur autonomie.

LES SÉPARATIONS D'ÉTATS : DIFFICILES VOIRE IMPOSSIBLES !

Depuis la décolonisation et la chute du communisme (URSS, Yougoslavie et Tchécoslovaquie), la création de nouveaux états dans un contexte démocratique est exceptionnelle. Différents facteurs rendent très difficile voire impossible la séparation d'États, ce qui explique cette rareté. En premier lieu, la difficulté de convaincre la population de se séparer, via un référendum. Les électeurs évaluent alors ce qu'ils pensent obtenir hors de l'État et ce qu'ils ont en son sein. Ils ont plutôt tendance à suivre l'adage « On sait ce que l'on perd, mais pas ce que l'on gagne ». La peur de perdre un statut juridique, de voir l'économie s'écrouler... est souvent trop forte.

L'UE, [...] ne soutiendra jamais les indépendantistes, quels qu'ils soient, contrairement à deux mythes bien ancrés dans les imaginaires.

En deuxième lieu, la volonté d'indépendance est corrélée au fait de se sentir uniquement Flamand, Catalan, Écossais... en d'autres termes à l'identité pure. En Flandre, seuls 8 % des Flamands se sentent Flamands, alors que 30 à 40 % des Écossais et des Catalans sont attachés exclusivement à leur identité écossaise ou catalane. Dans les trois cas, ces tenants de l'identité pure sont rejoints par 5 à 8 % de leurs concitoyens lorsqu'il s'agit de voter pour des partis indépendantistes. Dans le cas de la Flandre, une partie de cet électorat, à l'identité davantage mélangée, ne vote donc pas pour ces partis pour des questions d'indépendance, mais pour d'autres raisons, économiques par exemple. À tout cela s'ajoute le fait que

catalane, probablement du fait de la politique d'enseignement pratiquée les dernières années. Ce n'est sans doute pas par hasard que Théo Francken a récemment fait part de sa volonté de devenir ministre de l'enseignement en Flandre...

Enfin, en dernier lieu, il est très difficile pour un nouvel État d'obtenir la reconnaissance internationale alors que celle-ci est essentielle³. La doctrine internationale actuelle prévoit que, pour obtenir cette reconnaissance, il faut qu'un accord préalable ait eu lieu entre la région et l'État central. Il ne peut y avoir de déclaration unilatérale d'indépendance. Cette norme est indispensable au bon fonctionnement du système international actuel, dont l'unité de base est l'État. Il est fondamental de savoir qui est acteur du système pour garantir sa stabilité. Cette doctrine est également motivée par la peur du précédent. La plupart des États étant multinationaux et multilingues, chacun est susceptible de voir des minorités réclamer leur indépendance. Il ne faut donc pas que des régions, auxquelles on aurait accordé trop facilement l'indépendance, donnent des idées à d'autres... Les États se serrent les coudes face aux velléités d'indépendance.

L'UNION EUROPÉENNE ET LES SÉPARATISMES RÉGIONAUX : UNE RELATION COMPLEXE ET AMBIGÜE

L'Union européenne soutient les régionalismes et garantit le respect des droits culturels et linguistiques des régions. Elle a créé le Comité des régions, un organe officiel qui représente les régions et les collectivités locales. Les eurodéputés

indépendantistes sont regroupés au sein de l'Alliance libre européenne où ils peuvent défendre les intérêts de leur région. L'UE accorde des fonds structurels aux régions afin de soutenir leur développement. Et enfin, elle applique le principe de subsidiarité : l'action publique doit être menée par l'entité la plus proche de ceux qui sont directement concernés, le plus souvent le niveau régional et local. Toutefois, l'UE ne soutient pas du tout les indépendantismes. Elle y est même franchement hostile. Son attitude vis-à-vis de l'Écosse et de la Catalogne est particulièrement significative. Dans le premier cas, malgré le fait que l'Écosse a bien préparé sa sortie du Royaume-Uni en signant des accords préalables avec celui-ci de manière à être reconnue internationalement, l'UE reste particulièrement rigide et procédurière, affirmant que des négociations, même informelles,

pour le maintien de l'Écosse dans l'UE, ne peuvent avoir lieu avant la déclaration d'indépendance... L'Écosse devra donc repasser par la case « négociations » pour intégrer l'UE.



l'identité est très stable à l'échelle d'une vie humaine. Les changements ont lieu sur plusieurs générations. En Catalogne, une nouvelle génération a émergé, se sentant particulièrement

³ Le Kosovo, par exemple, n'est pas reconnu par la majorité des pays du monde et par cinq pays de l'Union européenne. Il ne dispose pas d'indicateur téléphonique et son service de poste n'est pas reconnu internationalement (pour y envoyer un colis à partir de la Belgique, il faut passer par DHL et non par Bpost). Pour s'y rendre en avion, il faut décoller d'un pays qui l'a reconnu...

Dans le second cas, l'UE n'est pas intervenue lorsque des violences ont eu lieu contre les Catalans qui souhaitent participer au référendum, qu'il s'agisse de la Commission européenne, des chefs d'États des 28 membres (hormis Charles Michel !) ou des eurodéputés. Les Catalans espéraient pourtant une médiation si le conflit avec l'Espagne atteignait un certain degré de violence. Ces deux cas montrent que l'UE, par peur du précédent et par volonté de maintenir la stabilité, ne soutiendra jamais les indépendantistes, quels qu'ils soient, contrairement à deux mythes bien ancrés dans les imaginaires.

Pour Vincent Laborderie, la Belgique fêtera son bicentenaire !

Certains affirment que le destin de l'Europe est de vider les États-Nations de leur substance au profit des régions et de devenir une Europe des régions. Le programme de la N-VA notamment prévoit la création d'une république flamande au sein d'une UE fédérale. Sauf que celle-ci n'existe pas et n'existera sans doute pas avant un bon bout de temps, la construction européenne étant à l'arrêt depuis 2005. Certains croient aussi en l'idée de l'élargissement intérieur de l'UE, tablant sur le fait qu'il existe des liens directs entre leurs régions et l'UE et donc que la reconnaissance de leur indépendance par l'UE se fera automatiquement. L'attitude de l'UE vis-à-vis de l'Écosse prouve que cette idée est un mythe total !

LA BELGIQUE : LES TROIS FREINS À L'INDÉPENDANCE

Trois freins rendent l'indépendance de la Flandre très hypothétique, voire impossible.

- La non-volonté de séparation des Flamands, avec seulement 8 % qui soutiennent cette idée⁴.
- La gestion de la dette belge qui équivaut actuellement à 100 % du PIB. Qui va accepter de prêter de l'argent à un pays en processus d'éclatement et qui risque de ne plus exister ? Et à quel taux ? Comment la Wallonie pourra-t-elle assumer sa propre dette et sa part de la dette belge ? Les experts affirment qu'elle en sera incapable alors que sa dette aura atteint 140 % de son PIB...
- Bruxelles. L'habitude est d'affirmer qu'il suffit que la Flandre



renonce à Bruxelles. La situation est beaucoup plus complexe. L'ancienne province du Brabant, actuellement divisée en trois (Brabant flamand, wallon et Bruxelles) a toujours été et reste le cœur économique de la Belgique. Il représente la part du PIB la plus importante, des milliers de personnes s'y rendent chaque jour pour y travailler... Comment faire passer une frontière au sein de cet espace

cohérent économiquement et humainement sans « tuer la poule aux œufs d'or » ? En 1993, Tchéquie et Slovaquie se sont séparées et ont tenté d'anticiper les conséquences économiques de leur divorce en signant un traité de libre-échange. Malgré la libre-circulation des biens et des personnes entre les deux pays, on a constaté dix ans plus tard la division par quatre des échanges par rapport à la période d'avant la séparation ; les normes différentes de part et d'autres de la frontière, les freins mentaux... sont les causes principales de ce ralentissement économique.

Pour Vincent Laborderie, la Belgique fêtera son bicentenaire ! Pourtant, les politiques continuent de tenir le discours de la séparation, telle Joëlle Milquet en 2011 et son fameux « Plan B ». Il s'agit finalement d'un discours et non de la réalité.

ÉTAT ET NATION (PEUPLE) : QUELLE DIFFÉRENCE ?

- **État** : structure administrative officielle reconnue internationalement. Il s'agit donc d'une notion stable, facile à définir.
- **Nation** : ensemble d'individus se reconnaissant comme telle... Il s'agit donc d'une notion subjective et même tautologique puisque c'est la « Nation » ou le « peuple » qui décide qu'elle/il existe...

Ces deux notions sont souvent confondues, alors qu'il s'agit bien de deux réalités différentes. Les nationalistes souhaitent que les deux correspondent, mais c'est rarement le cas dans la réalité. La plupart des États, et pas seulement la Belgique et la Suisse, sont multinationaux et disposent de plusieurs langues nationales.